

"A Turin, l'Europe retoilette Maastricht et prépare l'ouverture aux pays de l'Est" dans Libération (29 mars 1996)

Légende: Le 29 mars 1996, le quotidien français Libération se penche sur les enjeux institutionnels du Conseil européen de Turin qui doit, le jour même, ouvrir solennellement la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la révision du traité sur l'Union européenne.

Source: Libération. 29.03.1996, n° 4621. Paris.

Copyright: (c) Libération

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"a_turin_l_europe_retoilette_maastricht_et_prepare_l_ouverture_aux_pays_de_l_est"_dans_liberation_29_mars_1996-fr-848874a7-5df6-43d3-a085-922faa29b49e.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Les dirigeants de l'Union lancent la conférence intergouvernementale

A Turin, l'Europe retoilette Maastricht et prépare l'ouverture aux pays de l'Est

Les quinze chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Union européenne se réunissent aujourd'hui à Turin pour lancer la conférence intergouvernementale (CIG) prévue pour durer un peu plus d'un an. La CIG aura pour tâche de réviser le fonctionnement des institutions communautaires prévues à l'origine pour six pays. Un premier rapport intermédiaire sera présenté en juin. Au programme initialement prévu : politique de sécurité et de défense, opportunité d'une politique commune de l'Europe sociale, s'est rajoutée la « vache folle » anglaise, dont le boycott total a été annoncé avant hier par la Commission de Bruxelles.

Turin, envoyé spécial

La conférence intergouvernementale (CIG), dont les travaux seront solennellement lancés aujourd'hui à Turin par les quinze chefs d'Etat et de gouvernement européens, va s'atteler à donner un visage humain au bébé de Maastricht afin qu'il grandisse dans les meilleures conditions dans une Europe élargie à l'Est. Mais la tâche est telle - créer une Union européenne (UE) dotée d'une vraie capacité de décision, notamment en matière de politique étrangère - que tout semble indiquer qu'ils auront les plus, grandes difficultés à trouver un accord sur la façon d'éviter la dilution. Car, pour créer une union politique digne de ce nom, il faut être d'accord sur les objectifs, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. Et quand on sait que le moindre déplacement de virgule doit être approuvé à l'unanimité...

Mais le pire n'est pas toujours le plus probable. Tous les scénarios sont possibles et aucune des éminences qui siégeront à Turin dans le Lingotto, une ancienne usine Fiat reconvertie en palais des congrès, ne peut prédire quel visage aura l'Union quand s'achèvera la CIG, d'ici un an, au minimum. Les conservateurs britanniques ayant annoncé qu'ils bloqueraient tout remodelage un peu trop prononcé, il est, en effet, peu probable que les négociations s'achèvent avant les élections en Grande-Bretagne, prévues, au plus tard, au printemps 1997.

Il est vrai que tout le monde se serait passé de cette CIG. Après tout, Maastricht n'est en vigueur que depuis le 1^{er} novembre 1993 et le traité de Rome a déjà été modifié deux fois en six ans (l'Acte unique en 1985 et Maastricht en 1991). N'aurait-il pas été plus sage d'attendre un ou deux ans de plus avant de se lancer dans une telle entreprise? Mais voilà: c'est le traité de Maastricht qui a prévu une clause de rendez-vous en 1996. Faute de parvenir à un accord satisfaisant sur des points importants, les négociateurs de 1991 avaient prévu de réexaminer cinq ans plus tard plusieurs chapitres: la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération policière et judiciaire, l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, etc. Ils espéraient ainsi que les esprits auraient suffisamment évolué, instruits par le fonctionnement de Maastricht. En quelque sorte, la CIG modèle 1996 est la sanction de l'échec partiel du modèle 1991.

Mais le gymkhana des ratifications (échec du référendum danois en 1992, référendum français de septembre la même année, bataille de retardement menée par la Chambre des communes britannique, etc.) ont repoussé d'autant l'entrée en vigueur de Maastricht. Tant et si bien que les Quinze se retrouvent à négocier avec seulement 29 mois de vécu maastrichtien. De plus, les Conseils européens successifs ont alourdi le menu de cette CIG en y ajoutant la «démocratisation» de l'Union et la réforme des institutions européennes afin de leur permettre de fonctionner à vingt ou à trente Etats membres. La perspective de l'élargissement à l'Est est, d'ailleurs, devenue, au fil du temps, la principale raison d'être de cette CIG. Tout le monde, hormis les Britanniques, en est d'accord: il faut modifier des mécanismes qui, à l'origine, avaient été prévus pour fonctionner à six... Les quinze gouvernements tenteront donc de se mettre d'accord sur l'extension du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil des ministres (l'organe législatif de l'UE). Tous les secteurs sont concernés, la politique étrangère et de sécurité commune ou la sécurité intérieure, deux domaines paralysés par la règle de l'unanimité, ou encore l'économie. De même, les négociateurs essayeront de modifier le nombre de voix auquel a droit chaque pays au Conseil des ministres afin d'augmenter le poids des grands de l'Union, de changer le système de la présidence semestrielle tournante (pour éviter que les grands pays ne l'exercent qu'une fois tous les quinze ans dans une Europe à trente) ou encore de réduire le nombre des

commissaires et des eurodéputés afin de ne pas créer un nouveau «soviet suprême». Au chapitre de la «démocratisation», il s'agira pour l'essentiel d'accroître les pouvoirs du Parlement européen et de se mettre d'accord sur un mode de scrutin uniforme qui ne soit pas la proportionnelle.

Ce «Meccano institutionnel», aussi aride soit-il, est tellement central dans la négociation qui s'ouvre que c'est sans doute son montage qui provoquera les crises les plus graves entre les Quinze. D'ailleurs, plusieurs gouvernements sont déjà convaincus qu'un compromis sera impossible à trouver. Pour preuve, ils proposent, à l'image du couple franco-allemand, que soit prévu dans le futur traité une «*clause générale*» autorisant les pays les plus allants à mettre en place des «*coopérations renforcées*». En clair, il s'agirait de mettre en place une Europe à géométrie variable afin d'éviter un blocage de l'Union qui signerait sa disparition. Mais, là aussi, il faudra que tout le monde soit d'accord... Autant dire que l'inclusion d'un chapitre «emploi» dans le futur traité, dossier défendu notamment par les Scandinaves, est de moindre portée au regard des enjeux de la réforme institutionnelle. Si les Quinze ne parviennent pas à un accord avant la fin de l'année 1997 ou s'ils doivent se contenter d'une réforme sans portée, un autre rendez-vous pourrait les bousculer: c'est, en effet, début 1998 que seront désignés les pays qui participeront à la monnaie unique. Ce noyau dur pourrait alors décider d'aller plus loin dans l'intégration politique sans attendre ses partenaires les plus réticents.

JEAN QUATREMER